

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Imann EL MOUSSAFER, André KLEIBER, Christian GAILLARD, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : André KLEIBER à Annick PRENAT, Claude MONNIER à Dominique TRELA, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Anissa BRIKH à Monique DINET, Jean LOCATELLI à Robert NATALE, Florence PFHURTER à Noël CASTEX, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine LARCHER

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 16 septembre 2024	Le 17 septembre 2024	En exercice	50
		Présents	27
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Noël CASTEX est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-06-12 Marché de travaux -Réhabilitation bâtiment en briques futur siège CCST Lot 08
Rapporteur : Daniel FRÉRY



Vu la délibération n°2024-01-19 relative à l'attribution du marché de travaux pour la réhabilitation du bâtiment en briques du futur siège de la CCST qui annule et remplace la délibération 2023-07-10
Vu la délibération n°2024-05-22 relative à l'annulation de l'attribution du lot 08 plâtrerie peinture dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation du futur siège de la CCST,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26 septembre 2024,

Une consultation a été lancée le 8 novembre dernier pour un marché de travaux concernant la réhabilitation (travaux de gros œuvre et second œuvre) du bâtiment situé 28, faubourg de Belfort à Delle, anciens bureaux de l'entreprise LISI, afin d'y délocaliser le siège de la Communauté de communes du Sud Territoire.

Il s'agit de la première tranche des travaux, concernant l'enveloppe du bâtiment (travaux de gros œuvre rendus nécessaires) et l'aménagement intérieur de 2 étages (rdc + 1er étage).

Les travaux ont été répartis en différents lots :

Lot n° 01 : DÉSAMANTAGE

Lot n° 02 : TERRASSEMENT – VOIRIES – RÉSEAUX

Lot n° 03 : DÉMOLITIONS – GROS ŒUVRE

Lot n° 04 : COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ – ZINGUERIE

Lot n° 05 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM

Lot n° 06 : SERRURERIE

Lot n° 07 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

Lot n° 08 : PLÂTRERIE - PEINTURE

Lot n° 09 : CARRELAGE - FAIENCE

Lot n° 10 : SOLS SOUPLES

Lot n° 11 : FAUX PLAFONDS – CLOISONS MODULAIRES VITRÉES

Lot n° 12 : ASCENSEUR

Lot n° 13 : ÉLECTRICITÉ

Lot n° 14 : CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – SANITAIRE

A l'issue de cette consultation, 11 lots ont été attribués à l'entreprise L'AUBE.

Concernant les 3 lots restants, la procédure a été déclarée sans suite et a fait l'objet d'une nouvelle consultation.

Il s'agit des lots :

Lot n° 01 : DÉSAMANTAGE

Lot n° 08 : PLÂTRERIE - PEINTURE

Lot n° 10 : SOLS SOUPLES

Lors de la nouvelle consultation, 2 des 3 lots (01 DÉSAMANTAGE et 10 SOLS SOUPLES) ont été attribués le 23 mai 2024. Concernant le lot 08, la procédure a été déclarée sans suite au motif d'irrégularité de la procédure et une nouvelle procédure a été passée, uniquement pour ce lot. Cette nouvelle consultation a été lancée le 5 juillet 2024 sur la plate-forme e-marchespublics.fr.

La commission d'appel d'offres, réunie le 26 septembre 2024, a décidé d'attribuer le lot 08 PLÂTRERIE – PEINTURE à l'entreprise L'AUBE pour un montant de 157 000 € HT comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution du lot présenté ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ce marché.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Et publication ou notification le , MERCREDI 02 OCT. 2024

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

